



**N° 03**

du 03/05/2022

**Rédacteurs**

**Michel BADIÉ CA41**  
en collaboration avec  
le comité de  
rédaction

**Observateurs**

CDA 41, CDA 37, CRAC,  
SICAVAC, IFV Val de  
Loire Centre, FREDON,  
Ax'VIGNE,  
PhytoService, Soufflet  
Vigne, Vitagri, COPAC,  
Renaud SA, LVVD,  
Syndicats AOC Coteaux  
du Vendômois, Cave  
des Coteaux du  
Vendômois, Cave  
Robert et Marcel, Cave  
des Producteurs de  
Vouvray, Agri Négoce,  
Viti Négoce..

**Directeur de  
publication :**

**Philippe NOYAU,**  
Président de la Chambre  
régionale d'agriculture du  
Centre-Val de Loire

**13 avenue des Droits de  
l'Homme – 45921 ORLEANS**

Ce bulletin est produit à  
partir d'observations  
ponctuelles. Il donne une  
tendance de la situation  
sanitaire régionale, qui ne  
peut pas être transposée  
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale  
d'agriculture du Centre-Val  
de Loire dégage donc toute  
responsabilité quant aux  
décisions prises par les  
agriculteurs pour la  
protection de leurs cultures.  
Action du plan Ecophyto  
pilote par les ministères en  
charge de l'agriculture, de  
l'écologie, de la santé et de  
la recherche, avec l'appui  
technique et financier de  
l'Office français de la  
Biodiversité

**EN BREF**

**Actualité**

**Climatologie**

La période est plus favorable à la pousse même si les températures nocturnes restent basses. Retour à des conditions favorables à la pousse de la vigne pour la fin de semaine.

**Phénologie**

Stades moyens pour les cépages sont :

- Chenin, Cabernet, Pinot Noir : **E 10** «3 à 4 feuilles étalées » à **E 11** « 4 à 6 feuilles étalées »
- Sauvignon : **E 09** « 2 à 3 feuilles étalées » à **E 10** «3 à 4 feuilles étalées »

**Mildiou**

Maturité des œufs (Suivi de la germination des oospores en étuve à 20 °) peut être atteinte pour la partie ouest du vignoble  
Aucun risque actuellement compte tenu du déficit hydrique

**Oïdium**

Stade de réceptivité non atteint

**BLACK ROT**

Aucun risque actuellement

**Pyrales**

Peu ou pas de présence globalement au vignoble

**Tordeuses**

Le vol a débuté sur quelques pièges

**Erinose**

1ers symptômes visibles et présence importante au vignoble

**Acariose**

Peu ou pas de présence globalement au vignoble

**Acaris jaunes**

Peu ou pas de présence globalement au vignoble

**Cicadelle de la flavescence dorée**

La 1<sup>ère</sup> larve observée à Saint Nicolas de Bourgueil ....

**Note technique commune de la gestion de la résistance 2022  
des maladies de la vigne**



Les champignons responsables du Mildiou, de l'Oïdium et du Botrytis sur vigne sont exposés à des risques de résistance vis-à-vis de plusieurs familles de produits phytosanitaires. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la note commune de gestion de la résistance 2022 - [Ici](#)

**Liste des produits de bio contrôle homologués en viticulture  
version janvier 2022 – en attente de la nouvelle version**

## Protection pollinisateurs

l'arrêté en date du 21 novembre 2021 encadrant l'autorisation et l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour la protection des pollinisateurs : [Ici](#)  
il est entré en vigueur au 01 janvier 2022

## Semaine n°18

Nombre de parcelles suivies : 40

## Climatologie

### BILAN AVRIL 2022

	Chinon 37		Vouvray 37		Touraine 41		Cheverny 41		Chavignol 18		Quincy 18	
	Tc°M	Pluvio	Tc°M	Pluvio	Tc°M	Pluvio	Tc°M	Pluvio	Tc°M	Pluvio	Tc°M	Pluvio
Avril 2022	11.39	53.2	11.62	41.9	11.32	35.6	10.86	35.2	11	48	11	54

\*Tc°M : température moyenne

\*\*Pluvio : Pluviométrie en mm

#### Commentaires sur les températures moyennes

- La moyenne des t°c d'avril est de + 0.5°c à + 1°c au-dessus de la moyenne sur 30 ans

#### Commentaires sur les pluviométries moyennes

- Les pluviométries d'avril sont plus faibles que la moyenne sur 30 ans avec des déficits de 15 à 25 mm sur le mois selon les zones en sachant que nous avons déjà des déficits importants depuis le 01 janvier de + 100 mm

## Aléas climatiques

Le gel au vignoble sur les 2 séquences du 04 et 10 avril dernier

La sécheresse se confirme avec des déficits hydriques importants depuis le 01 janvier 2022

## Stades phénologiques

Les conditions climatiques des derniers jours sont globalement plus favorables au développement de la végétation même si les températures nocturnes restent basses. Nous sommes aux stades :

Situation au 02/05/22	Parcelles les plus tardives	Stades moyens	Parcelles les plus précoces
<b>Chardonnay</b>	E 09 «2 à 3 feuilles étalées »	E 10 « 3 à 4 feuilles étalées »	E 11 «4 à 5 feuilles étalées »
<b>Chenin</b>	E 09 «2 à 3 feuilles étalées »	E 10 « 3 à 4 feuilles étalées »	E 11 «4 à 5 feuilles étalées »
<b>Sauvignon</b>	D 08 « 1 à 2 feuilles étalées »	E 09 «2 à 3 feuilles étalées »	E 10 « 3 à 4 feuilles étalées »
<b>Cabernet</b>	E 09 «2 à 3 feuilles étalées »	E 10 « 3 à 4 feuilles étalées »	E 11 «4 à 5 feuilles étalées »
<b>Pinot Noir</b>	E 09 «2 à 3 feuilles étalées »	E 10 « 3 à 4 feuilles étalées »	E 11 «4 à 5 feuilles étalées »
<b>Gamay</b>	E 09 «2 à 3 feuilles étalées »	E 10 « 3 à 4 feuilles étalées »	E 11 «4 à 5 feuilles étalées »
<b>Cot</b>	D 08 « 1 à 2 feuilles étalées »	E 09 «2 à 3 feuilles étalées »	E 09 « 2 à 3 feuilles étalées »

### Commentaires (vignes non impactées par le gel)

Globalement, l'ensemble des cépages se trouve entre le stade **E 09** « 2 à 3 feuilles étalées » (Sauvignon, Cot..) à **E 11** à « 4 à 5 feuilles étalées » (Cabernet, Chardonnay, Chenin ....) voire **F 12** « 5 à 6 feuilles étalées » pour des parcelles précoces.

Cependant, il y a des différences importantes sur un même cépage selon :

- Si la parcelle a été en protection gel sur les épisodes de gel du début avril avec des stades beaucoup avancés sur ces parcelles protégées
- Si les baguettes sont nettoyées et pliées et depuis combien de temps

E 09/10



*Sauvignon*

E 10/11



*Chardonnay*

E 10/11



*Chenin*

E 10/11



*Cabernet*

## Potentiel Système et Modélisation

Nous avons à notre disposition 3 hypothèses météorologiques H1, H2 et H3 pour la modélisation des risques. Dans notre analyse du seuil indicatif du risque, nous travaillons toujours avec **l'hypothèse H2** étant donné que H1 et H3 n'ont que « 10% de chance » d'être dépassées et constituent une limite à la zone d'incertitude due à la prévision météorologique

## Maladies

Comme nous l'avons précisé, le BSV s'appuie sur le réseau « Modélisation » animé par l'IFV Val de Loire – Centre pour évaluer la situation sanitaire en ce qui concerne le Mildiou, l'Oïdium et le Black-rot dans lequel des parcelles d'observation sont suivies avec des TNT (Témoins non traités) :

- ⇒ 12 sur 32 parcelles pour le 37
- ⇒ 4 sur 24 parcelles pour le 41
- ⇒ 3 sur 19 parcelles pour le 18

## MILDIOU

### Réceptivité de la vigne

Le stade lié à la réceptivité de la vigne vis-à-vis du Mildiou n'est pas encore atteint actuellement

### Éléments biologiques

Le mildiou de la vigne se conserve sous forme d'oospores (œufs d'hiver) présentes sur les feuilles attaquées à l'automne et tombées au sol. Après leur maturation, ces œufs germent dans l'eau à partir d'une température moyenne de 11°C, et libèrent des zoospores qui peuvent provoquer les contaminations. Après une incubation de 10 à 20 jours suivant les températures, apparaissent les conidiophores (fructifications contenant les conidies) sur la face inférieure des feuilles. Les conidies assurent les contaminations secondaires ou repiquages en présence de pluies. La phase d'incubation (période entre contamination et apparition des symptômes) est directement liée à la température et peut se limiter à 5 jours en été. Les contaminations ne se réalisent qu'en cas de pluies mais les repiquages sur une vigne contaminée peuvent se réaliser à la faveur de rosées matinales ou de brouillards épais.

L'optimum thermique de *P. viticola* est de l'ordre de 25°C, et sa plage d'activité se situe entre 11 et 30°C.

Les conditions nécessaires pour les contaminations de mildiou sont les suivantes :

- Germination des œufs d'hiver en moins de 24 heures,
- Vigne réceptive (au moins 1 feuille étalée),
- Températures moyennes supérieures à 11°C,
- Pluviométrie suffisante

Maturité des œufs d'hiver (Suivi de la germination des oospores en étuve à 20 °) - Opération réalisée par la FREDON et le SICAVAC

- Pour les échantillons du 18 et 41 : Les œufs d'hiver ne sont pas encore à maturité. Les 1ères germinations des oospores n'apparaissent pas avant 24h voire nettement au-delà
- Pour les échantillons du 37 : Les tous premiers œufs arrivent à maturité à 24 h

1<sup>er</sup> rappel : il faut que les 4 conditions suivantes soient réunies pour que les contaminations primaires aient lieu:

- Que les œufs d'hiver soient arrivés à maturité,
- Que les vignes aient des organes herbacés,
- Qu'une pluie préparatoire ait lieu entraînant un film d'eau sur le sol ou la formation de flaque,
- Que cette pluie préparatoire se produise à une température au moins égale à 11°C.

**Les conditions ne sont pas atteintes encore actuellement**

2<sup>ème</sup> rappel :

Les œufs d'hiver de mildiou germent dans l'eau : ils ont besoin d'être immergés dans l'eau pour germer. Dans les parcelles de vignes, les oospores (œufs d'hiver) se conservent dans ou sur le sol. Ils ne pourront germer que dans les flaques résultantes des pluies ou dans le film d'eau constitué à la surface du sol.

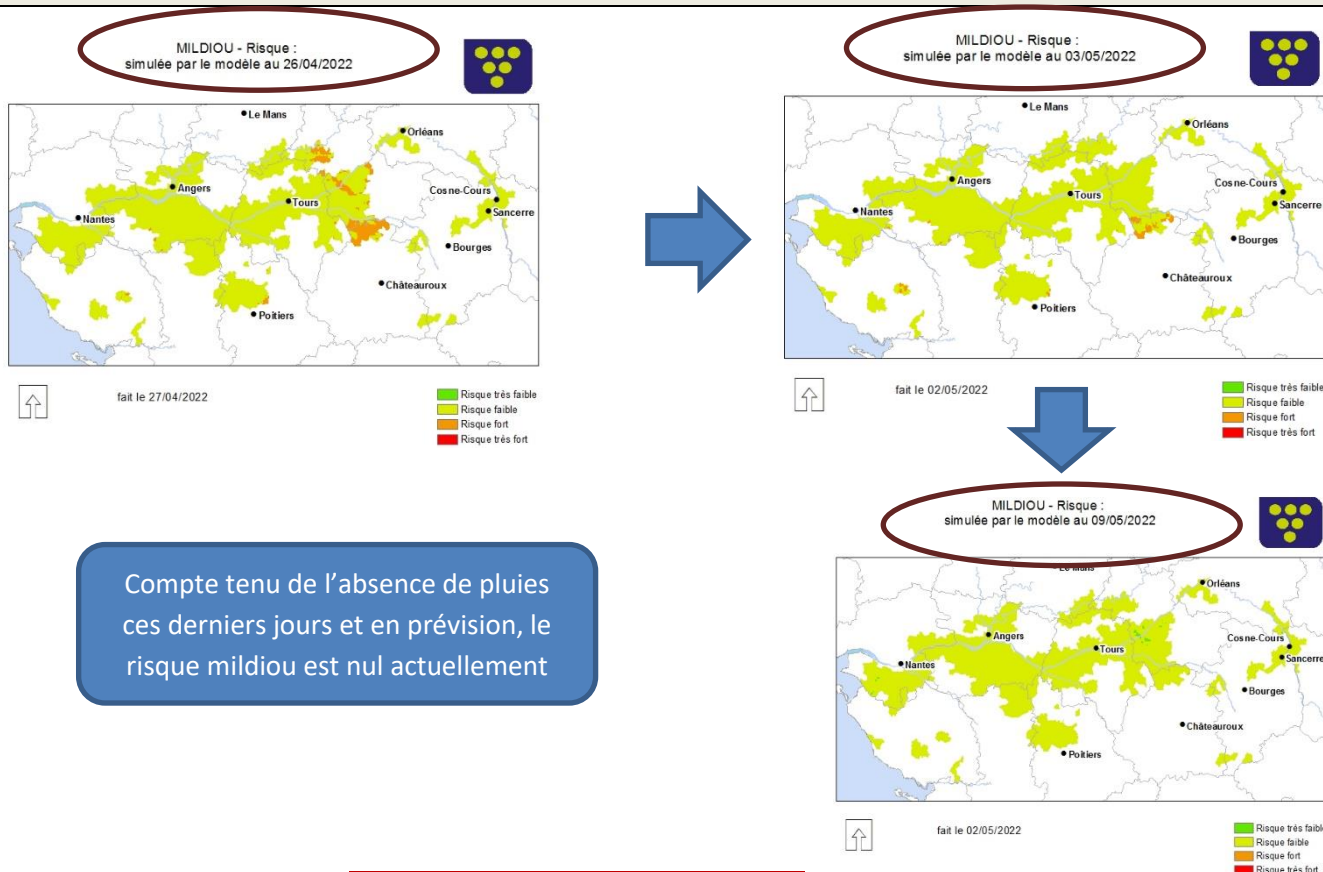
Historique de la maturité des œufs d'hiver des années précédentes :

2021	Du 11 (37/41) au 18 mai (18) selon les situations
2020	Vers le 20 avril pour le 37/41 et le 05 mai pour le 18
2019	Fin mai
2018	Vers le 19 avril
2017	Du 10 au 18 avril selon les situations
2016	Vers le 13 avril
2014	Vers le 03 avril

Au niveau du modèle **Potentiel Système** : la projection des données actuelles (à prendre avec beaucoup de précaution !):

-La quantité d'œufs mûrs est suffisante pour avoir des contaminations si les conditions devenaient favorables (ce qui n'est pas le cas actuellement)

Tout cela sera à préciser au fil des semaines et en fonction de l'évolution des données météo.



Compte tenu de l'absence de pluies ces derniers jours et en prévision, le risque mildiou est nul actuellement

## Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



**Aucun risque actuellement compte tenu des températures peu élevées et des humidités très basses**

## Moyens de lutte prophylactique

**La lutte prophylactique est limitée au stade végétatif actuel et elle consiste à réduire l'humidité des parcelles (par de l'enherbement maîtrisé, du drainage et combler les mouillères)**

## Méthodes de biocontrôles

**Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste « produits de biocontrôles homologués en viticulture - version janvier 2021 et en attente de la version actualisée 2022**

# OIDIUM

## Réceptivité de la vigne

Malgré les remontées de températures de la fin de la semaine dernière, la période reste défavorable aux contaminations. Le stade de sensibilité de la vigne n'est pas encore atteint (7 à 8 feuilles).

La vigilance ensuite restera de mise pour les parcelles sensibles et à fort historique

## Le modèle SOV (Système Oïdium Vigne - source SRAI)

Il donne **une tendance globale ou indicateur de sortie d'hiver ou de début de campagne** sur le risque oïdium de l'année à venir. Cependant tout dépendra des conditions des climatiques des prochaines semaines pour l'évolution du risque. Sur la base des données météorologiques des 2 années précédentes, cet outil calcule pour chaque poste référence un indice de risque global. Cet indice, compris entre 0 et 100, ne fournit qu'une tendance de l'année.

- **Indice > 75** : risque potentiellement très élevé
- **Indice de 50 à 75** : risque potentiellement élevé

Les données simulées doivent être validées par le suivi sur le terrain de témoins non traités qui indiquent le développement réel de la maladie.

Les simulations SOV (qui est une tendance de risque) effectuées récemment sur différents postes météo du vignoble Centre Val de Loire donnent les tendances suivantes : **indice de risque global 2022** varie de **68 à 100** sur un maximum de 100 selon les zones :

- Vignobles du 18 : indices de risques de **69 à 94**
- Vignobles du 41 : indices de risques de **68 à 98**
- Vignobles du 37 : indices de risque de **72 à 100**

L'interprétation est que le risque est potentiellement élevé sur la saison.

Par contre, il est impossible d'établir un lien entre les périodes favorables de croissance et/ou de sporulation qui se produisent avant 7-8 feuilles et la date de sortie des taches ainsi que l'intensité d'attaque

## Éléments biologiques

Le champignon se conserve, l'hiver, sous forme d'œufs appelés cléistothèces qui, une fois matures, libèrent des ascospores (organes de contamination primaire). Les contaminations suivantes sont réalisées par des conidies qui sont disséminées par voie aérienne, essentiellement par le vent. Ce champignon ne nécessite pas d'eau liquide pour germer et se développer, cependant il requiert une hygrométrie élevée et une faible luminosité. Les pluies fines sont favorables à l'oïdium tandis que les pluies fortes les lessivent. Les spores germent en conditions naturelles à des températures comprises entre 4°C et 35-40°C, avec un optimum de l'ordre de 25 à 30°C avec une humidité relative comprise entre 40% et 100%.

## Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque)

**Aucune contamination n'est simulée encore actuellement et jusqu'au 09 mai**  
**Le risque est très faible encore actuellement quel que soit le scénario (H2 ou H3)**



## Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



**Aucun risque actuellement**

## Moyens de lutte prophylactique

**La lutte prophylactique est limitée ... La mise en place des effeuillages permet d'aérer et d'expose les grappes aux UV limitant l'installation et le développement de l'Oïdium**

## Méthodes de biocontrôles

**B** **Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste «produits de biocontrôles homologués en viticulture - version janvier 2021 et en attente de la version actualisée 2022**

# BLACK ROT

## Réceptivité de la vigne

Le stade lié à la réceptivité de la vigne vis-à-vis du Black Rot n'est pas encore atteint actuellement

## Éléments biologiques

**Le Black-rot se conserve l'hiver sur les baies momifiées** (grappillons non récoltés, restés accrochés au palissage, ou tombés sur le sol), les vrilles, les feuilles infectées tombées au sol et sur les chancres présents sur les sarments, sous forme de conceptacles indifférenciés qui évoluent en périthèces durant l'hiver et au printemps. Au printemps l'augmentation de la température, associée à une humidité importante, induit la production d'ascospores qui sont projetées durant plusieurs mois des périthèces matures ; celles-ci contaminent la vigne, notamment les feuilles et les jeunes baies, et sont responsables des contaminations primaires en présence d'une humidité relative suffisante pendant au minimum 6 heures. Les contaminations primaires peuvent se faire sur de longues distances grâce au vent qui transporte les ascospores. Par la suite, des ponctuations brunes à noires apparaissent sur les tissus altérés, ce sont les pycnides qui contiennent des conidies qui assureront des contaminations secondaires surtout sur les jeunes baies situées en dessous. Les contaminations secondaires se font sur de courtes distances grâce aux pluies et aux éclaboussures qui projettent les conidies.

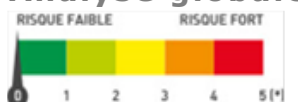
Le Black-rot a besoin de pluies fréquentes et durables et de températures comprises entre 9°C et au maximum 32°C, son optimum se situant autour de 26°C.

**Le feuillage de la vigne est réceptif de la sortie des premières feuilles à quelques jours après la floraison.**

## Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque)

**Le modèle a simulé les 1ères contaminations la semaine dernière et donc des sorties potentiel de taches autour du 20 mai.  
Le risque est très faible actuellement.**

## Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



**Le risque reste encore actuellement limité compte tenu que la vigne est encore peu réceptive.**

## Moyens de lutte prophylactique

**Éliminez les pampres qui sont plus particulièrement sensibles aux contaminations primaires de par leur proximité avec le sol (surtout en début de saison).**

**Limiter la vigueur des vignes au potentiel de récolte nécessaire et suffisant aux objectifs de production.**

**Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, drainage, combler les mouillères...).**

**Accoler à temps pour éviter que les pampres tombent vers le sol et pour permettre une meilleure application de la protection**

## Méthodes de biocontrôles

**B** **Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste «produits de biocontrôles homologués en viticulture - version janvier 2021 et en attente de la version actualisée 2022**

## Ravageurs

### PYRALE

#### Contexte d'observations

Aucune chenille de pyrale n'a été encore observée sur les parcelles du réseau

#### Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



**Aucun risque actuellement**

#### Le seuil indicatif de risque

**Le seuil convenu pour nos vignobles est à 80% de ceps avec au moins une pyrale et jusqu'au stade 5 à 6 feuilles étalées**

### TORDEUSES

#### Rappel des éléments de biologie

L'évaluation de la pression parasitaire liée aux vers de grappe sur les parcelles peut se faire par du piégeage et par des observations. Les pièges permettent de connaître le début, le pic et la fin des vols, ce qui permet d'aller observer les parcelles au bon moment. Les captures permettent de connaître l'étalement du vol des papillons et donc l'étalement d'une génération. Le piégeage peut donner également une tendance globale de la pression vers de grappe par rapport à la quantité de papillons piégés mais il ne permet pas de définir de manière sûre la pression sur une parcelle donnée.

Seule l'observation des parcelles, avec le dénombrement des glomérules en 1ère génération permet d'estimer les populations et donc les risques ou les dégâts

Les papillons ont besoin d'un cumul de températures supérieur proche de 600°C à partir du 1er février pour émerger. C'est ce que l'on appelle la levée de dormance. Ce cumul est maintenant largement dépassé.

#### Contexte d'observations

Les toutes 1ères prises ont été enregistrées à l'ouest et au centre du réseau depuis 8 jours notamment de cochylys. Dans les autres zones du vignoble, globalement il y a très peu de prises encore actuellement.

#### Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



**Aucun risque actuellement**

#### Moyens de lutte prophylactique

**La mise en place des diffuseurs de phéromones utilisés pour la confusion sexuelle doivent être effectués avant le démarrage du 1er vol**

#### Méthodes de biocontrôles

**Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste «produits de biocontrôles homologués en viticulture - version janvier 2021 et en attente de la version actualisée 2022**

#### Le seuil indicatif de risque

**Le seuil convenu pour nos vignobles est déterminé par le nombre de glomérules observés :**  
- 30 à 50 glomérules (boutons floraux regroupés par des soies et abritant les larves) pour 100 grappes observées

# ERINOSE

## Rappel des éléments de biologie

L'érinose, due à un acarien invisible à l'œil nu, *Colomerus vitis*, provoque parfois des symptômes spectaculaires, mais généralement sans incidence sur la vigne.

## Contexte d'observations

Les 1ers symptômes typiques (boursoufflures colorées sur la face supérieure des feuilles) sur les cépages précoces (Chardonnay, Cabernet, Chenin) commencent à être visibles notamment sur les bourgeons qui sont proches du tronc ou en bout de baguette et qui ont déjà atteint voire dépassés 2 à 3 feuilles étalées.

- + de 50 % des parcelles observées présentent des symptômes et + de 37 % des ces parcelles ont plus de 30 % des souches atteintes



MB: Erinose sur Sauvignon – 02/05/22

## Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



**Aucun risque actuellement**

## Moyens de lutte prophylactique

**La gestion des populations de typhlodromes doit permettre de « contenir » les acariens prédateurs**  
**Il n'existe pas d'alternatives de substitution**

## Méthodes de biocontrôles

**Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste « produits de biocontrôles homologués en viticulture - version janvier 2021 et en attente de la version actualisée 2022**

# ACARIOSE

## Rappel des éléments de biologie

L'acariose est provoquée par un acarien de la famille des ériophyides, invisible à l'oeil nu, *Calepitrimerus vitis*. Cet acarien est inféodé à la vigne. Au départ de la végétation, les attaques d'acariens, responsables de cette affection se situent au niveau des bourgeons et provoquent l'arrêt de croissance de certains bougeons. Les pousses de printemps sont alors rabougrie et les entre nœuds restent anormalement courts.

Le développement des tissus est inhibé provoquant de légères déformations de la feuille. Les feuilles apparaissent alors petites et frisées. La souche prend souvent un aspect buissonnant caractéristique

Deux types d'attaques peuvent être observés : l'acariose de printemps et l'acariose d'été.  
Cette maladie est généralement rencontrée sur les jeunes plants, en deuxième feuille



## Contexte d'observations



MB: Acariose sur Sauvignon sur les bourgeons de la tête de souche – 02/05/22

### Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



*Aucun risque actuellement*

### Moyens de lutte prophylactique

*La gestion des populations de typhlodromes doit permettre de « contenir » les acariens prédateurs  
Conserver les plantes hôtes.  
Pas de méthode alternative*

### Méthodes de biocontrôles



*Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste «produits de biocontrôles homologués en viticulture - version janvier 2021 et en attente de la version actualisée 2022*

### Le seuil indicatif de risque

*Il n'existe pas de seuil.*

## ACARIENS JAUNES – TETRANICUS URTICAE

### Contexte d'observations

Pas de symptômes visibles sur les parcelles observées

### Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



*Aucun risque actuellement*

### Moyens de lutte prophylactique

*La gestion des populations de typhlodromes doit permettre de « contenir » les acariens prédateurs  
Conserver les plantes hôtes.  
Pas de méthode alternative*

### Méthodes de biocontrôles



*Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste «produits de biocontrôles homologués en viticulture - version janvier 2021 et en attente de la version actualisée 2022*

### Le seuil indicatif de risque

*Printemps : 70% de feuilles occupées par au moins 1 forme mobile*

## COCHENILLES

### Rappel des éléments de biologie

Les cochenilles sont de petits insectes appartenant à l'ordre des Hémiptères. Elles s'attaquent aux sarments de la vigne. Les cochenilles ont la particularité d'avoir un appareil buccal de type piqueur-suceur qui leur permet de se nourrir de sève, prélevée suite aux piqûres dans les végétaux hôtes. Le dimorphisme sexuel est notable dans ce groupe dont seuls les mâles sont pourvus d'ailes ; les femelles sont fixées sur leur hôte au stade adulte.

La dissémination de l'espèce est assurée essentiellement par les stades larvaires mais également par les humains (matériel végétal et matériel cultural), et par le vent (pour les larves). De plus, les fourmis sont un moyen de déplacement à courte distance de cep à cep non négligeable

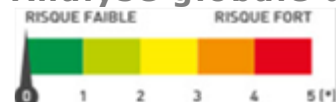
BM: Cochenilles – 02/05/22



### Contexte d'observations

Rares symptômes visibles sur les parcelles observées

### Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



*Aucun risque actuellement*

### Moyens de lutte prophylactique

*Pas de méthode alternative*

### Méthodes de biocontrôles

**B** *Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste « produits de biocontrôles homologués en viticulture - version janvier 2021 et en attente de la version actualisée 2022*

## CICADELLE DE LA FLAVESENCE DOREE

### Rappel des éléments de biologie

Cet insecte est inféodé à la vigne et il ne fait qu'un cycle de développement par an. Il ne cause pas de dégât direct sur la vigne mais il est le vecteur principal du phytoplasme de la Flavescence dorée.

A partir des éclosions des œufs d'hiver, qui commencent au début du mois de mai jusqu'à fin juillet, 5 stades larvaires se succèdent sur une période d'environ 50 jours. C'est au cours de cette phase que les larves peuvent acquérir le phytoplasme de la flavescence dorée en s'alimentant de la sève d'une vigne contaminée. Après un mois de latence, le phytoplasme s'est multiplié et a migré dans la salive de l'insecte qui devient infectieux pour toute sa vie et qui pourra transmettre le phytoplasme lors de chaque prise de nourriture. En revanche, le phytoplasme ne sera pas transmis à la descendance de l'insecte.

Cette cicadelle a pour principale caractéristique morphologique distinctive par la présence de 2 taches noires à l'extrémité de l'abdomen à tous les stades larvaires.

Voir fiche reconnaissance : **FREDON Centre Val de Loire**

[https://drive.google.com/open?id=1AlvL7GDolpQ1ebyZHmDSKCb7D\\_XDskXU](https://drive.google.com/open?id=1AlvL7GDolpQ1ebyZHmDSKCb7D_XDskXU)

### Contexte d'observations

**1ère larve observée sur la zone de Saint Nicolas de Bourgueil**

Aucun autre signalement n'a été fait sur les autres parcelles du réseau

Information SRAL Centre Val de Loire : « Il est rappelé que la lutte contre cette cicadelle est rendue obligatoire sur les parcelles de vigne mères de greffons et de porte-greffes, compte tenu de la présence avérée du phytoplasme de la flavescence dorée en région Centre Val de Loire et sur la zone en lutte obligatoire. »

**Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)**

Pour les parcelles concernées par la protection contre les cicadelles de la Flavescence Dorée : parcelles de multiplication et de pré multiplication de greffons et/ou en lutte obligatoire, vous référer à la prochaine note du SRAL

**Moyens de lutte prophylactique**

L'épamprage permet de réduire les réservoirs de larves de la cicadelle vectrice  
Destruction des ceps atteint de jaunisse. Il n'existe pas d'alternative de substitution

**Prochain BSV Viticulture Centre Val de Loire : 10 mai 2022.**

Formulaire d'inscription des BSV région centre-Val de Loire. L'adresse est : <http://bsv.centre.chambagri.fr/> permet d'accéder à la page d'accueil du formulaire et l'adresse <http://bsv.centre.chambagri.fr/index.php/formulaire-d-inscription> directement au formulaire permettant l'inscription en ligne.